Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Demande de crédit pour les centres régionaux d'entretien des routes cantonales

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil une demande de 10 millions de francs pour construire ou transformer les bâtiments et aménagements destinés à l'entretien des routes cantonales. L'objectif est que le Service des routes dispose des infrastructures permettant la rationalisation du travail et du matériel voulue dans le cadre de sa réorganisation (quatre centres régionaux remplaçant les sept anciens arrondissements de voyers et réduction de 42 à 25 des équipes de cantonniers).

Depuis le 1er mai 2007, le Service des routes fonctionne selon une nouvelle organisation qui vise à mieux utiliser, à tous les échelons, les compétences et les ressources disponibles et à augmenter le niveau de compétence pour chaque métier par le travail en équipes.

Dans le domaine de l'entretien du réseau, le Service des routes a mis en place le concept de "projet d'entretien". Il s'agit d'une vision plus moderne de l'entretien de la chaussée qui tient compte notamment de l'évolution des moyens mécaniques, de l'augmentation du trafic routier et des nouvelles normes de sécurité au travail. Pour se concrétiser, cette réforme implique la création de centres régionaux d'exploitation neufs et la transformation de dépôts existants. Le Service des routes dispose actuellement de 146 bâtiments servant de locaux au personnel et aux équipements ; la plupart ne répondent plus aux besoins ou sont inadaptés aux exigences de sécurité et confort au travail. Cette nécessité d'amélioration a été relevée notamment par la Commission de gestion dans son rapport sur l'année 2007.

Les centres d'exploitation sont destinés à devenir un lieu aux fonctions multiples : lieu de rassemblement du personnel, de stockage et d'entretien des outils et machines (débroussailleuses, taille-haies, faucheuses, etc.) ou de stationnement des véhicules utilisés (camionnettes, véhicules utilitaires). Le dépôt a également pour vocation d'offrir aux équipes d'entretien un endroit leur permettant de se changer et de se restaurer.

Le crédit sollicité permettra de construire quatre nouveaux centres principaux (dont le premier devrait être réalisé à Bex), de transformer des bâtiments existants et de créer

de nouveaux aménagements (silos à sel, par exemple). Ce projet contribue aussi à un soutien à l'économie vaudoise dans le sens d'une politique anticyclique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 août 2009

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 ; Rubén Merino, chef de projet, Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 73 27, Laurent Tribolet, chef de la division entretien au Service des routes, 021 316 70 42

Projet_decret_expl_rtes_cantonales